

In'li obtient la note globale de

97 / 100

pour l'année 2025, en progression de
6 points par rapport à 2024.

Cet index est calculé en fonction des 5 critères suivants :



Écart de rémunérations entre les femmes et les hommes



Écart de taux d'augmentations individuelles de salaire



Écart de taux des promotions entre les femmes et les hommes



Augmentation de salaire au retour d'un congé maternité



Présence des femmes parmi les 10 plus hautes rémunérations

Ce score témoigne de notre engagement continu en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes afin de réduire les écarts de rémunération et à promouvoir l'égalité.

L'égalité professionnelle, ce n'est pas une option, c'est un engagement !